

NOTES POUR SERVIR A LA BIOGRAPHIE
D'ÉTIENNE ÉVODE ASSÉMANI

PAR

EUGÈNE TISSERANT

Moins illustre que son oncle maternel, Joseph Simonius Assémani¹, Étienne Évode mérite cependant de prendre rang avec lui parmi les pionniers de l'orientalisme moderne. L'historien de la littérature syriaque, dont nous fêtons le soixantième

¹ Joseph Simonius Assémani s'appelait en réalité Joseph Assémani, disons Yusūf as-Sim'āni. Venu à Rome il traduisit son nom de famille en Simonio ou Simonius, puis reprenant en transcription son nom original, il créa le doublet Simonius-Assémani, qu'il a rendu officiel, en l'imprimant sur le frontispice de tous ses ouvrages. Dans les rôles du Palais Apostolique on trouve régulièrement Giuseppe Simonio Assemani, mais il ne manque pas de documents romains où le nom de Joseph Assémani est correctement employé, p. ex. dans le compte-rendu du Consistoire semi-public, où il postula le pallium pour le patriarche Simon Pierre Aouad „R. P. Joseph Assemanus“; *In Consistorio semi-pubblico habito die 13 Julii 1744*, pp. 26—29. Mais beaucoup d'auteurs occidentaux s'y sont trompés et ont réduit Simonius en Simon; ainsi déjà Adelung, *Fortsetzung und Ergänzung zu Christian Gottlieb Jöchers allgemeinem Gelehrten-Lexico . . .*, t. I, Leipzig, 1784, col. 1175, s. v. Asseman, Joseph Simon. L'erreur s'est perpétuée dans *Biographie universelle*, t. III, Paris, 1811, p. 585; de Feller, *Dictionnaire Historique*, t. I, Paris et Lyon, 1818, p. 340; De Tipaldo, *Biografia degli Italiani Illustri . . . del secolo XVIII*, t. I, Venezia, 1834, p. 330; Hoefer, *Nouvelle Biographie Générale*, t. III, Paris 1854, col. 459 sq. Les protestations ne sont venues qu'assez tard; la plus explicite est celle d'Eberhard Nestle, dans *Realencyclopädie für protestantische Theologie und Kirche*, 3^e éd., t. II (1897), p. 146; cf. L. Petit, dans *Dictionnaire d'Archéologie chrétienne et de liturgie*, t. I (1906), col. 2973. On s'étonne après cela de trouver l'ancienne erreur reproduite par des encyclopédies généralement bien informées: *The Catholic Encyclopaedia*, t. I, (1907), p. 794, où G. Oussani use de la variante Siméon; *Dictionnaire de Théologie Catholique*, t. I (1902), col. 2120, article de J. Parisot; *Dictionnaire d'Histoire et de Géographie ecclésiastiques*, t. IV (1930), col. 1096, art. sans aucune référence du P. A. Boon, O. S. B. Il est plus étrange encore que les historiens orientaux n'aient rien soupçonné: leur désaccord sur la manière dont ils ont rendu le nom de Simon pour Joseph et pour le parent mort à Padoue en 1781, fait soupçonner toutefois qu'il n'y avait pas de traditions orientales sur ce prénom. On trouve en effet سيمعان pour Joseph Simonius dans Joseph Kattar Ghanem, *Album de la Confrérie de St. Maron*, 2^e partie, Beyrouth, 1903, p. 105, et Louis Cheikho, *al-Mašriq*, t. 21 (1923), p. 198, mais c'est شمعون qui est la forme habituelle de Simon chez les Maronites d'alors, et on la trouve pour des membres de la famille Assémani, le Métropolitain de Tyr, dans Ghanem, *op. laud.*, p. 324, le professeur de Padoue dans Cheikho, *loc. cit.*

anniversaire, sait mieux que quiconque ce que les syriacisants doivent au rédacteur des catalogues des manuscrits orientaux des Bibliothèques Vaticane et Médicéenne. Il nous excusera donc si, au lieu de publier dans ce recueil qui lui est dédié une étude d'orientalisme proprement dit, nous y contribuons seulement par quelques notes critiques tendant à réformer des notions courantes sur la vie d'un orientaliste illustre.

* * *

Et d'abord il importe de déclarer que le complexe Étienne Évode Assémani est un pseudonyme. Celui qui s'est appelé ainsi, afin de faire plus aisément carrière dans l'orbite de son oncle, avait pour nom Étienne Aouad, Istifān 'Awād. Ce qui a été rendu en latin Evodius, en italien Evodio, est en réalité un nom de famille¹, qui, privé aujourd'hui de redoublement, remonte cependant selon toutes probabilités au nom de métier 'awwād „joueur de luth“, et c'est le nom d'une famille qui est devenue célèbre au Liban pour avoir fourni à l'Église maronite deux patriarches et plusieurs autres dignitaires. Ce nom de 'Awād n'a en tous cas aucune relation avec le nom grec Εὐόδος ou Ἐυόδιος, du patriarche d'Antioche, où n'existe ni aspiration initiale, ni voyelle longue.

De même que Yūsuf as-Sim'āni était devenu à Rome Giuseppe Simonio, Istifān 'Awād y devint Stefano Avodio. Quand ajouta-t-il à son nom celui de sa mère ? L'absence de documents datant de son séjour au collège maronite nous empêche de répondre avec exactitude. Mais lorsqu'il figure pour la première fois sur le rôle de la famille pontificale², Étienne Évode est devenu déjà un Assémani. L'expression „Avodio Assemani“ fait

¹ Je ne sais pas quel orientaliste conseillait les directeurs du *Dictionnaire d'Histoire et de Géographie ecclésiastiques*, lorsqu'on y a imprimé, t. III (1924), col. 915: „Aouad. Voir Audo“. Les Aouad sont des Maronites du Liban et les Audo des Chaldéens du Kurdistan. Il y a eu un repêchage il est vrai, au t. V, col. 1255, pour les deux patriarches de la famille, mais sans aucune mention de notre héros. Deux membres de la famille Aouad figurent encore aujourd'hui sur l'*Annuario Pontificio*, S. E. Mgr. Paul, archevêque maronite de Chypre, et Mgr. Nehmetalla, assistant émérite de la Bibliothèque Vaticane, dont la présence à Rome perpétue le souvenir d'Étienne Évode.

² *Ruoli*, 122, p. 9 „Ruolo aggiustato il primo maggio 1731 ... Abb(at)e Auodio Assemani.“

voir que pour la computisteria du Vatican, Avodio était un prénom qui ne tarda pas d'ailleurs à se transformer en Avolio¹, par l'incurie d'un scribe dont l'erreur se perpétua pendant plusieurs années, grâce à l'absence de l'oncle et du neveu².

Assémani, Étienne Évode ne l'était d'ailleurs qu'en Occident. Lorsque son oncle parle de lui à propos du concile maronite de 1736, dans une brochure en italien, mais qui devrait être lue aussi par des compatriotes, il a bien soin de l'appeler „D. Stefano Evodio“³. Et le patriarche maronite répondant vers 1740 à la relation publiée par Joseph Simonius sur son obligation en Syrie, dit plus exactement encore „Stefano Avodio“⁴.

Mais pour la postérité, en Orient comme en Occident, le neveu de Joseph Simonius est devenu un Assémani, à telle enseigne que Cozza-Luzi a fait de Joseph Simonius l'oncle paternel d'Étienne Évode, alors qu'il était en réalité le frère de sa mère⁵.

* * *

Istifān 'Awād était, nous dit un historiographe libanais, fils de Sulaymān, petit-fils de Yūsuf, arrière-petit-fils du chorévêque

¹ Rôle de mai 1736 (*Ruoli*, 135, p. 8). Cette forme dure jusqu'au premier rôle de Benoît XIV inclusivement: „ruolo aggiustato sotto il 1^o dicembre 1740 ... Mons(igno)r Auolio Assemani“ (*Ruoli*, 144, p. 12).

² Evodio se trouve pour la première fois sur le rôle du 1^{er} janvier 1741, *Ruoli*, 145, p. 13. Le nom complet Stefano Evodio Assemani n'apparaît qu'après la nomination de premier custode, sur le rôle du 1^{er} mai 1768, *Ruoli*, 203, p. 12.

³ *Relazione dell'Ablegazione Apostolica alla Nazione de' Maroniti nella Siria, e Monte Libano di Monsignor Giuseppe Simonio Assemani alla S. Congregazione de Propaganda Fide*, pp. 9. 10. 12.

⁴ *Risposta alla Relazione dell'Ablegazione Apostolica alla Nazione Maronita nella Siria, e Monte Libano di Monsig. Illmo e Rmo Giuseppe Simonio Assemani, umiliata alla S. Congregazione di Propaganda Fide da Monsignor Giuseppe Pietro Gazeno Patriarca Antiocheno de Maroniti*. Les deux formes Avodio e Evodio figurent dans la *Risposta*, la dernière forme étant employée, comme de juste lorsque le patriarche cite la *Relazione* (pp. 14. 17. 79. 81. 95), mais aussi dans la première partie de l'exposé (pp. 17. 18), tandis qu'Avodio est la forme habituelle de la deuxième partie (pp. 58. 59. 69).

⁵ „Josepho Simonio patruo per coadiutoriam successit Stephanus Evodius Assemanus ...“, *Successio custodum primariorum seu maiorum Bibliothecae Vaticanae* imprimée comme appendice II à la première partie de A. Mai, *Novae Patrum Bibliothecae* ... tomus X, Romae, 1905, p. 403. L'erreur avait été commise auparavant par Antonio Francesco Gori dans sa *paraenesis* au *Bibliothecae Medicae Laurentianae et Palatinae codicum mss. orientalium catalogus*, Florence, 1742, p. 489 (la *paraenesis* est datée du 26 mars 1743).

Yuhannā 'Awād al-Ḥasrūni, enfin neveu par son père du patriarche Ya'qūb 'Awād¹. La tradition généalogique s'est donc bien conservée sur place, comme c'est l'usage en Orient depuis le temps des Paralipomènes! Mais l'auteur de cette notice est moins heureux lorsqu'il déclare qu'Étienne Évode naquit à Ḥasrūn en 1709. Cette date provient d'un lapsus qui remonte à J. Parisot dans sa notice du *Dictionnaire de Théologie Catholique*², à laquelle M. Ghanem se réfère explicitement. Toutes les autres notices donnent 1707 comme année de naissance d'Étienne Évode, à l'exception de celle signée par Vaccolini qui a laissé imprimer un chiffre évidemment impossible „1747“³.

Et pourtant ce n'est ni en 1709, ni en 1707 qu'est né Étienne Évode, mais le 15 avril 1711, à Tripoli de Syrie. Ces indications figurent dans deux documents manuscrits conservés dans les Archives de la Bibliothèque Vaticane. Le premier de ces documents est une notice biographique en latin, qui existe en trois états successifs dans le ms. *Archiv. Bibl.* 39⁴. Toutefois cette notice est tardive, étant de la main de Giuseppe Baldi⁵, qui s'est exercé à rédiger un complément aux données historiques sur les cardinaux-bibliothécaires et les custodes de la Bibliothèque Vaticane, contenues dans le premier volume du *Bibliothecae Apostolicae Vaticanae codicum manuscriptorum catalogus*⁶.

L'autorité de Baldi serait assez mince, encore que rien ne la démontre inférieure à celle de Vaccolini et de la *Nouvelle Bio-*

¹ Joseph Kattar Ghanem, *Album de la Confrérie de St. Maron, deuxième partie*, Beyrouth, 1903 (en arabe), p. 335.

² T. I, col. 2119. Le fasc. 9 dans lequel est paru cet article, porte sur le frontispice la date de 1903, l'imprimatur est de juillet 1902. L. Petit a reproduit cette date dans le *Dictionnaire d'Archéologie chrétienne et de liturgie*, t. I, col. 2079 (1906). L. Cheikho, *al-Maṣriq*, t. 21 (1923), p. 198 dépend sans doute de Ghanem.

³ De Tipaldo, *Bibliografia degli Italiani illustri . . . del sec. XVIII*, t. I, p. 330. Il est clair que Vaccolini aussi témoigne, malgré ce bourdon, en faveur de 1707.

⁴ Ff. 2—3^v, 10—11^v, 12—13^v. Une quatrième rédaction existe pour les dernières phrases, f. 13a. Les quatre documents, ainsi que les corrections qu'on y voit, sont de la même main.

⁵ Giuseppe Baldi, fils d'Elia, d'abord scopatore avec son père de la Bibliothèque Vaticane, devint scriptor, puis deuxième custode le 11 septembre 1818.

⁶ Liste des Cardinaux bibliothécaires, pp. LIII—LXVIII. Liste des custodes, pp. LXIX—LXXII.

*graphie Générale*¹. Mais sa source nous a été conservée, et au milieu d'un dossier qui en détermine assez exactement l'origine. Baldi n'a fait que résumer en latin une notice italienne, écrite avant la fin du XVIII^e s., intitulée *Ristretto della Vita di Monsig(no)r Stefano Evodio Assemani Arc(ivesco)vo d'Apamea*². A dire vrai, cette notice a été publiée depuis plus de vingt-cinq ans³, d'après une copie manuscrite que Cozza-Luzi tenait des PP. Scolopes, ces amis d'Étienne Évode, qui en raison de la part qu'il avait prise à la canonisation de leur Saint fondateur, tinrent à honneur de conserver dans leur église de S. Lorenzo in Borgo sa dépouille funèbre. Il ne nous a pas été possible d'identifier le copiste de l'exemplaire du *Ristretto* existant à la Bibliothèque Vaticane, mais nous avons de lui une autre transcription relative à l'acquisition des manuscrits de Joseph Simonius, ce qui fixe incontestablement son époque. Le fait que le *Ristretto* se trouve relié avec divers documents provenant de la famille Assémani nous donne à penser qu'il contient ce que savaient sur la vie d'Étienne Évode les membres de sa famille qui se trouvaient en Italie peu de temps après sa mort⁴.

La date de la naissance est d'ailleurs confirmée par un document officiel, l'inscription au registre paroissial de S. Pierre au Vatican, pour les morts de l'année 1782, p. 154: „Die 24 novembris 1782. Illmus et Rmus Dominus Praesul Stephanus Evodius Asse-

¹ T. 3, Paris, 1854, col. 460sq. L'article qui cite comme références la notice de Vaccolini et les *Acta historico-ecclesiastica nostri temporis*, t. XII (Weimar, 1789), p. 850, a résumé les données biographiques de Vaccolini, lequel semble avoir obtenu certaines informations à la Bibliothèque Vaticane. Toutes les notices postérieures dépendent de la *Nouvelle Biographie Générale*.

² *Archiv. Bibl.* 12, f. 100.

³ *Successio custodum primariorum seu maiorum Bibliothecae Vaticanae 1481—1895*, dans A. Mai, *Novae Patrum Bibliothecae* ... tomus X, pp. 403sqq.

⁴ Que le *Ristretto* ait été écrit par un Assémani, on pourrait le déduire et de l'orthographe du nom écrit avec un seul *n*, — tandis que l'orthographe de curie a toujours deux *n*, — et de l'orgueilleux et mensonger début: „Stefano Evodio dell' illustre ed antica Oriental Famiglia Assemani, celebre non solo nell'Oriente, ma anche nell'Occidente, avendo prodotto molti uomini illustri non solo nella Gerarchia Ecclesiastica, cioè Patriarchi, Arcivescovi e Vescovi, ma anche nella Repubblica Letteraria, nacque in Tripoli...“ L'auteur qui a dû souligner, avant notre copiste, le nom superbe d'Assémani, n'a eu garde de dire qu'Étienne Évode était un Aouad, comme d'ailleurs les patriarches auxquels il est fait allusion, incorporés eux aussi contre tout droit dans la lignée des Assémani.

mani ex Tripoli Siriae (sic) Archiepisc. Apamens. Sacramento Poenitentiae munitus Sac. Communionem refectus, extrema unctione roboratus, aetatis suae ann. 72 pie obiit, cuius cadaver ad Ecclesiam Scti Laurentii in Burgo fuit translatum ibique etc.¹. Mort à la fin de novembre 1782, dans sa soixante-douzième année, Étienne Évode était donc bien né en 1711.

Il est facile au demeurant de dire pourquoi les premiers biographes d'Étienne Évode l'ont fait naître en 1707 : ils ont procédé comme ceux de Saint Vincent de Paul, qui ont voulu à tout prix qu'il ait été ordonné prêtre à 23 ans. Étienne Évode devait être né en 1707, puisqu'après avoir terminé ses études au collège maronite, il recevait, avant la fin de 1730 sa nomination comme scriptor à la Bibliothèque Vaticane² !

A peine âgé de neuf ans, Étienne Évode, neveu du patriarche maronite, fut destiné à l'état ecclésiastique ; le 16 novembre 1720, il entra au Collège Maronite de Rome, pour en sortir le 29 avril 1730, ses études philosophiques et théologiques terminées³. Quelques mois plus tard, il entra à la Bibliothèque Vaticane comme successeur de son oncle dans la charge de scriptor pour la langue syriaque, ce dernier ayant été nommé, par bref du 30 septembre 1730, remplaçant de Giovanni Vignoli, dans les fonctions de deuxième custode. L'oncle et le neveu prirent possession de leurs nouvelles charges le 1^{er} février 1731, comme en fait foi l'annotation du rôle : „Abb(at)e Avodio Assemani scritt(or)e della Lingua Siriaca successo dal p(ri)mo Feb. 1731 al S(ignor)e Abb(at)e Gius(epp)e Simonio Assemani in conformità del Big(liett)o dell' Emo.S(igno)r Card(in)a le Quirino Bibliotecario . . .“⁴.

On voit combien est fausse l'affirmation des biographes officiels, Ristretto compris, qui font partir le jeune ecclésiastique,

¹ Je dois cette transcription à l'obligeance de Mgr. Erminio Jasoni, archiviste du Vicariat.

² Cette date était de notoriété publique, puisque le bref du 28 novembre 1730 a été imprimé dans *Bibliothecae Apostolicae Vaticanae codicum manuscriptorum catalogus*, t. 1, Rome, 1756, p. XLVIII. Il nous a été impossible de déterminer la date à laquelle Étienne Évode a reçu l'ordination sacerdotale ; ni Mgr. Jasoni aux archives du Vicariat, ni Mgr. Monticone, à celles de la Propagande n'ont réussi à trouver une information quelconque sur ce point.

³ Indications fournies par le *Ristretto*.

⁴ *Ruoli*, 122, p. 9.

dès la fin de ses études, comme missionnaire de la S. C. de la Propagande en Égypte, Syrie et Mésopotamie. Cette mention de l'activité missionnaire d'Étienne Évode dans les trois contrées du Proche Orient a pour auteur Joseph Simonius, célébrant les mérites de son neveu lors du Concile Maronite de 1736¹. Mais Étienne Évode n'est parti en Orient qu'au début de l'année 1734, porteur du pallium que Clément XII avait accordé au nouveau patriarche, Joseph Dergham al-Khazen, au consistoire du 18 décembre 1733². Il n'était pas question pour le jeune scriptor de renoncer à son emploi; la très honorable mission qu'il venait de recevoir était essentiellement temporaire. S'il prolongea son séjour au Liban, ce ne fut pas pour obéir à des instructions officielles, mais uniquement, nous dit le patriarche al-Khazen, pour préparer les voies à son oncle, car c'est lui qui aurait suggéré au patriarche qu'il importait, pour l'honneur de la nation maronite, d'obtenir l'envoi comme ablégat du déjà célèbre compatriote de Rome, Joseph Simonius³.

Nous n'avons pas à raconter en détail l'activité d'Étienne Évode en Orient pendant les années 1734—1738. Qu'il nous suffise de noter cette journée du 6 octobre 1736, où dans le monastère de Mar Šallitā il fut promu archevêque titulaire d'Apamée et consacré par le patriarche nonobstant son jeune âge. L'oncle, en exigeant ce surcroît d'honneur avec la désignation de son neveu comme agent à Rome du patriarcat maronite, lui payait sa dette de reconnaissance pour les services rendus. Mais le patriarche proteste qu'il a dû signer des lettres patentes, dont la minute avait été écrite par Étienne Évode, sous la dictée de Joseph Simonius, et dont toute la teneur est fausse⁴. Étienne Évode, qui avait précédé son oncle au Liban, y était encore lorsque celui-ci en partit, le 11 janvier 1738, d'où il ressort que le patriarche n'était pas précisément pressé en 1736 de l'envoyer en Europe comme la *Relazione* le donnerait à croire⁵. Il tenait tête au

¹ *Relazione dell'Ablegazione* . . . , p. 12.

² *Dictionnaire de Théologie catholique*, t. X, col. 79 (1927).

³ *Risposta alla Relazione* . . . p. 14.

⁴ *Ibid.*, pp. 17sq. Jamais Étienne Évode n'alla en Mésopotamie.

⁵ P. 12, le *Ristretto* abonde dans le même sens.

patriarche avec trois autres évêques et le P. Thomas Budi, abbé général des moines de S. Isaïe¹. Tout de même, il quitta l'Orient et revint à Rome, où, tout archevêque qu'il fut, il reprit sa place de scriptor pour la langue syriaque à la Bibliothèque Vaticane. Dès son retour, sans doute, il alla en France² et en Angleterre³, mais nous n'avons pas de détails sur ces voyages, et nous ne le retrouvons avec certitude que faisant un séjour à Florence, où il s'occupait du procès de béatification de St. Joseph Casalancz⁴, tout en préparant le catalogue des manuscrits orientaux de la Laurenziana, de la Palatina⁵ et de la Riccardiana⁶.

Les années passèrent, et, malgré un labeur scientifique considérable, l'archevêque d'Apamée n'était toujours à la Bibliothèque Vaticane que le dernier des scriptores, car on suivait alors sur les rôles la hiérarchie des langues et non l'ancienneté des personnes; l'oncle vieillissait et sa succession semblait devoir appartenir sans conteste au deuxième custode, Giuseppe Bottari, dont Joseph Simonius reconnaissait d'ailleurs les mérites⁷. Et si Bottari devenait premier custode, tout espoir d'avancement était perdu pour Étienne Évode, car Bottari avait pour sa charge un coadjuteur avec future succession, Pietro Foggini, qui lui succéda

¹ *Risposta* . . . , pp. 58 et 61.

² Il y avait été précédé d'une lettre de Joseph Simonius au Card. de Fleury, en date du 15 octobre 1736, où on lit cet éloge, toujours le même: „ . . . il detto Arcivescovo mio nipote, il quale non per altro è stato consacrato Arcivescovo che per ricompensarlo delle sue fatiche sofferte nell'Egitto, nella Soria e nella Mesopotamia per lo spazio di tre anni continui con un prospero esito . . . “ publié d'après l'original au Ministère des Affaires Etrangères de Paris, *Corresp. diplomatique*, t. 95, f. 423, dans A. Rabbath, *Documents inédits pour servir à l'histoire du Christianisme en Orient*, t. I, pp. 181 sq.

³ Étienne Évode devint fellow de la Royal Society, en 1737, selon les *Acta Historico-ecclesiastica nostri temporis*, t. XII, Weimar, 1789, p. 850.

⁴ On a écrit qu'Étienne Évode était allé à Florence comme Consulteur de la S. Congrégation des Rites, mais il ne fut nommé à cette charge que beaucoup plus tard.

⁵ Publiés en 1742; cf. *supra*, p. 266, n. 5.

⁶ Daté du 5 avril 1741, l'original est conservé dans le ms. *Vat. lat.* 8225, ff. 254 à 291. Vaccolini indique le No. 8226; il n'est pas impossible que le ms. ait changé de numéro après 1824; il a été relié seulement au moment de la rédaction de l'inventaire, 1876—1878.

⁷ Voir le mémoire de défense des deux custodes lorsque Francesco Vettori essaya de se faire donner à leur détriment la charge de custode du „Museo Sacro“ nouvellement fondé, *Vat. lat.* 7947, f. 93v.

en fait le 5 février 1768¹. Étienne Évode, qui semble n'avoir obtenu aucune nomination de Benoît XIV, avait été plus favorisé par son successeur qui, en 1764, l'avait fait entrer comme consulteur à la S. C. des Rites et l'avait adjoint à la S. C. du Concile pour l'examen des relations apportées par les évêques et les abbés venant pour leur visite ad limina². Il pensa sans doute que le temps était propice et envoya au Souverain Pontife un mémoire ou plutôt une supplique³ tendant à le faire désigner comme coadjuteur avec future succession de son oncle Joseph Simonius, dans la charge de Premier Custode. L'argumentation est simple: le premier custode, ou préfet, de la Bibliothèque Vaticane, doit en raison du grand nombre des manuscrits orientaux, qui y sont conservés, posséder la connaissance des langues orientales, de l'histoire et des rites de l'Orient. Et notre candidat d'énumérer ses titres: 37 ans de service à la Bibliothèque Vaticane — les temps d'absence ne sont évidemment pas défalqués, — traductions de livres liturgiques, coopération à la traduction de S. Éphrem, catalogues des mss. de Florence et du Vatican, Actes des Martyrs. Après quoi il ne reste plus qu'à répondre à l'objection: comment un simple scriptor pourrait-il devenir d'emblée premier custode, alors qu'un deuxième custode est en fonctions, pourvu déjà d'un coadjuteur? La réponse se trouve dans les faits: les nominations per saltum sont nombreuses, Étienne Évode en trouve dix en moins de deux siècles, de 1557 à 1692.

La supplique fit effet: le 15 novembre 1766, Clément XIII faisait délivrer à Étienne Évode un bref qui le nommait à la coadjutorerie désirée⁴. Toutefois, peut-être afin de ménager de justes susceptibilités, la prise de possession de la coadjutorerie n'eut lieu qu'un an plus tard, le 28 décembre 1767⁵, lorsqu'il

¹ *Ruoli*, 204.

² *Notizie per l'anno 1765*, Roma (Chracas), pp. 54 et 88.

³ Une copie de ce document, que nous publions en appendice, existe dans *Vat. lat.* 7927, ff. 220—225.

⁴ Copie de la main de Galletti faite sur l'original: „penes Evodium Archiep(iscop)um Apamee“. dans *Vat. lat.* 7947, f. 78.

⁵ Acte du notaire Giovanni Antonio Antoniani, signalé par Galletti, *ibid.*, f. 79.

devint évident que la fin de Joseph Simonius était imminente. Celui-ci mourait en effet le 13 janvier suivant, âgé de 86 ans¹.

Bien que coadjuteur avec future succession de son oncle, Étienne Évode dut encore patienter quelques jours. Bottari protesta sans doute et fit agir quelque protecteur, car le 28 janvier 1768, il était nommé premier custode². Mais par bref du 1^{er} février il était pensionné avec les émoluments compétents³. Enfin, le 4 février, Étienne Évode recevait le bref par lequel Clément XIII le nommait Premier Custode „motu . . . proprio, non ad tuam vel alterius instantiam . . .“⁴. Toutefois Étienne Évode devait, jusqu'à la mort de Bottari se contenter du traitement dont il jouissait comme scriptor, car en reconnaissance des services rendus pendant 29 ans comme deuxième custode, Bottari devait recevoir les émoluments de premier custode, tandis que son coadjuteur Foggini recevait ceux de deuxième custode, dont il recevait la nomination définitive par bref du 5 février⁵.

Et c'est bien en effet la situation qui est enregistrée par les rôles du 1^{er} mai 1768⁶, mais Étienne Évode ne souffrit pas longtemps de cette diminution, car un rescrit du 1^{er} février 1768, enregistré sur le rôle du premier novembre, lui accorda tout ce qui formait le paiement du Premier Custode⁷: „Un pane papalino, un pane basso, due ciambelle mezzane, tre ciambelle comuni, due biscotti“ et la correspondance en monnaie du vin et des compatriotes, formant un total de 31 scudi, 62 bajocchi.

Il n'y aurait rien de plus à dire sur la biographie d'Étienne Évode si la date de sa mort ne prêtait encore quelque peu à discussion; car le *Ristretto* indique le 22 novembre comme jour de sa mort⁸, tandis qu'on écrit habituellement le 24. Cette fois, le *Ristretto* a tort, car le registre paroissial de St. Pierre a en-

¹ *Novae Patrum Bibliothecae* . . . tomus X, part. I, p. 402.

² Le bref a été copié par Galletti sur l'original qui se trouvait alors chez Foggini, *Vat. lat.* 7947, ff. 80sq.

³ Copie de Galletti, *ibid.*, ff. 82sq.

⁴ Copie de Galletti, d'après l'original, *ibid.*, ff. 84—86.

⁵ Copie de Galletti, *ibid.*, f. 87.

⁶ *Ruoli*, 203, p. 22.

⁷ *Ruoli*, 204, p. 25.

⁸ Cette date figure également dans l'édition de Cozza-Luzi et dans le ms. *Arch. Bibl.* 12.

registré le décès d'Étienne Évode au 24 novembre et le *Diario ordinario* du 30 novembre rapporte ses funérailles en l'église de St. Laurent in Piscibus au lundi 25 novembre¹: „Essendo passato all'altra vita Monsign. Stefano Evodio Assemanni di Tripoli di Soria Arciv. di Apamea in partibus, Prefetto della Biblioteca Vaticana, ed uno de' Prelati Consultori della Congreg. de Sagri Riti, in detto Lunedì mattina si vidde esposto sopra alto letto nella Chiesa di S. Lorenzo in Borgo di PP. delle Scuole Pie, che in tale occasione fu tutta nobilmente apparsa a lutto, e dopo l'esequie fu ivi sepolto, come avea disposto.“

Appendice

Il primo Custode, o sia il Prefetto della Biblioteca Vaticana, oltre la lingua latina e le scienze ad essa annesse deve perfettamente possedere la cognizione delle lingue orientali, dell'Istoria Sagra, e Profana dell'Oriente, e delli Riti e Ceremonie delle Chiese Orientali contenute nei numerosi Codici Mss. orientali, che formano la più rara parte della detta Biblioteca Vaticana, affinché possa esso Custode invigilare, esaminare, e soprintendere alle traduzioni, ed altri letterarj travagli de Scrittori di dette lingue addetti al Servizio di essa Biblioteca, e nelle frequentissime occasioni, che occorrono renderne conto alla S. Sede.

Per lo passato sempremai è stato destinato Custode di detta Biblioteca un Sogetto il più intendente, e pratico delle lingue Orientali, e per lo più una tal destinazione è caduta in quelli, che colle proficue opere stampate anno dato saggio al Pubblico della loro Erudizione. Ne mai si è osservata la Scala di far passare il Secondo Custode all'Ufficio del Primo, se non quando si è trovato quello avere i sudetti requisiti.

Esercita presentemente l'ufficio di Primo Custode Monsig. Giuseppe Assemani, il quale oltre il lungo servizio finora prestato trovasi colla carica di Consultore del S. Ufficio, e di Sigillatore della Penitenzieria, che lo tengono occupato non pochi giorni della Settimana, nelli quali corre il Servizio della detta Biblioteca.

Desidera avere la Coadiutoria del medesimo con la futura Successione Monsig. Stefano Evodio Assemani Arcivescovo d'Apamea Consultore della Congregaz.^e de Riti, ed uno de Prelati aggiunti alla Congregaz.^{ne} del Concilio, in cui concorrono i seguenti requisiti:

I. — Serve la Biblioteca Vaticana da trentasette anni in circa nella qualità d'Interprete, o sia Scrittore delle Lingue Orientali, quali perfettam(en)te possiede.

II. — Ha tradotto in Latino da differenti lingue Orientali una gran parte de Libri Liturgici, ed Istorici, che esistono nella Biblioteca Vaticana.

¹ Num. 826. In data delli 30 Novem. 1782, pp. 8sq.

III. — Ha travagliato insieme col P(ad)re Benedetti Gesuita nella traduzione, ed edizione delli primi due Tomi delle opere di S. Efrem, siccome attesta il medesimo Padre Benedetti nel fine della prefazione del Secondo Tomo, e dopo la di Lui morte ha proseguito esso Monsig.^r Arcivescovo da se solo l'opera con aver arricchito di prolegomeni, e dato alla luce il terzo Tomo molto più voluminoso delli due antecedenti, aggiungendovi in oltre gli Atti di S. Efrem, e la Vita del medesimo Padre Benedetti.

IV. — Ha composto e stampato in Firenze nel tempo che ivi dimorava per assistere al Processo sopra i miracoli del Beato Giuseppe Calasanzio Fondatore delle Scuole Pie un Catalogo ragionato in un grosso volume in foglio di ottocento Codici manoscritti orientali, che si conservano nella Biblioteca Medicea de Gran Duchi di Toscana.

V. — Ha tradotto in latino, e pubblicato gli Atti de Martiri Orientali in due Tomi in foglio, con Prolegomeni, ammonizioni, e note a ciaschedun'atto, e non tralascia la continuazione di detta opera in quattr'altri Tomi, li quali conterranno la raccolta di tutti gl'altri Atti de Martiri e Vite de Santi, che si trovano sparsi ne Mss. Orientali della Vaticana, e serviranno per appendice alla raccolta de Bollandisti, e del Ruinart.

VI. — Ha fatto un Catalogo esatto e Critico di tutti i Mss. Orientali Vaticani, la maggior parte de quali, è stata procurata per detta Biblioteca da Mons.^{re} Giacomo Evodio Patriarcha d'Antiochia, da D. Elia, e da Mons.^r Giuseppe Simonio Assemani Zij del sud. to Arcivescovo d'Apamea, come costa dall'Archivio della medesima Biblioteca, del qual Catalogo, aggiuntovi il nome di Monsig.^r Simonio ha già dati alla luce tre Tomi, consistendo tutta l'opera che di mano in mano si va stampando in venti Tomi in foglio, oltre altre opere da detto Mons.^r Arcivescovo composte, e sotto altrui nome pubblicate.

A vista di tali, e tante meritevoli fatiche, e requisiti si spera, che non si avrà difficoltà alcuna d'accordarglisi la Coadiutoria della sud.^a Prima Custodia, alla quale niun'altro fuori di esso può ragionevolmente aspirarvi, si perché è il più anziano nel servizio di detta Biblioteca, si perché si crede il più meritevole, ed è l'unico che possiede la cognizione delle Lingue Orientali, siccome costa dalle sudette opere da Lui date alla luce.

Ne alla richiesta grazia può essere di ostacolo il Secondo Custode, poichè vi sono non pochi esempj, che ritrovandosi impedito il Primo Custode, oppure essendo quello passato a miglior vita, non ostante vi fosse il Secondo Custode, sia stata concessa la Coadiutoria, oppure sia stata conferita la sud.^a Carica non già al Secondo Custode, ma ad un Scrittore di detta Biblioteca, ovvero ad altro Soggetto meritevole.

E per tralasciarne molti altri, così successe nell'anno 1557; in cui per essere Fausto Sabeo Primo Custode della Vaticana debole di vista gli fu dato da Paolo IV per Coadiutore con la futura Successione Federico Rainaldo Scrittore della detta Vaticana, non ostante che fusse Secondo Custode Girolamo Sirleto Fratello del Celebre Cardinale Girolamo Sirleto.

Così a Marino Rainaldo parimente Scrittore fu' concessa la Coadiutoria cum futura Successione alla Prima Custodia sudetta posseduta dal suo Fratello Federico, benché vi fosse il Secondo Custode Tommaso Sirleto.

Niccolò Alemanni fu' creato Primo Custode li 15. Dicembre 1614; essendo Secondo Custode Alessandro Rainaldo.

Felice Contelorio fu' creato Primo Custode da Urbano VIII. sotto li 8. Luglio 1626, essendo Secondo Custode il sudetto Alessandro Rainaldo.

Anziché nell'anno 1632: avendo rassegnata liberamente nelle mani del Papa la detta Prima Custodia fu' assunto a quella Orazio Giustiniani, non ostante che fosse Secondo Custode il sudetto Alessandro Rainaldi.

Nell'anno 1640 assunto al Cardinalato il sudetto Orazio Giustiniani fu' creato Primo Custode Alessandro Rainaldo.

Orazio Tacchelino fu' creato Pro-Custode Primario da Innocenzo X. dopo la morte di Annibale Albani, essendo Secondo Custode Donato Lilitello.

Luca Holstennio fu' creato Primo Custode nell'anno 1653: da Innocenzo X., essendovi Secondo Custode il detto Lilitello.

Ottavio Baldoino fu' creato da Clemente IX. Primo Custode nell'anno 1669: essendo Secondo Custode Stefano Gradio.

Lorenzo Brancato de Lauria fu' fatto Primo Custode nell'anno 1670. da Clemente X., essendo Secondo Custode il sud.^o Stefano Gradio.

Henrico Noris fu' fatto Primo Custode da Innocenzo XI. nell'anno 1692. essendo Secondo Custode Lorenzo Zaccagna.

Dalla tessuta serie di detti Esemplj; costantemente si vede, che in occasione di qualche impedimento del Primo Custode è stato solito dalla S. Sede darsi al medesimo un Coadiutore, e che in occasione della vacanza di detto posto essa Santa Sede ha prescelto non già il Secondo Custode, ma altro Soggetto fornito delli requisiti sopraccennati, e benemerito della Repubblica Letteraria.